



## **SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR**

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

**Nice, le 2 mars 2020**

Monsieur le Directeur général des services,

Nous tenons à vous interpeller sur l'évolution des mesures prises au sujet de l'épidémie de coronavirus.

Par le quotidien local, nous apprenons qu'au sein de nos entités (CCAS, Ville de Nice Métropole Nice Côte d'Azur), 40 à 50 agents seraient touchés par les mesures de quarantaine.

Il nous semble vital pour que les membres des CHSCT travaillent en bonne intelligence avec l'administration, que nous ayons des informations régulières, fiables et transparentes, sur le nombre d'agents concernés.

Par ailleurs, il nous remonte des services qu'en fonction des entités, les consignes sont différentes, notamment sur le maintien des 14 jours de la période d'éviction.

Nous ne doutons pas qu'il faille de la souplesse en fonction des situations concrètes, mais sans information officielle, il nous est impossible de relayer un positionnement objectif auprès des agents qui nous interrogent sur l'attitude à tenir.

Cela éviterait que certains de nos collègues relaient des informations erronées.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

**P/ Le Syndicat CGT  
Le Secrétaire Général**

**Hugues JEFFREDO**